

**ÉCONOMIE, SOCIOLOGIE ET HISTOIRE (épreuve n°268)  
ANNÉE 2015**

**Épreuve conçue par HEC Paris**

Institutions et développement depuis le XIX<sup>e</sup> siècle

***Remarques générales sur les attentes :***

- Que le sujet soit libellé sous forme interrogative ou non, les candidats doivent élaborer une problématique et construire leur devoir autour de cette problématique.
- Il est attendu des candidats qu'ils mobilisent des analyses et théories solides sans oublier des références factuelles pertinentes ; la perspective historique est indispensable.
- Il est impératif de bien définir les notions du sujet dans l'introduction.

***Remarques sur les prestations des candidats :***

Une mauvaise définition de la notion « institutions » a parfois conduit à des développements erronés :

- Certains candidats, peu nombreux heureusement, n'ont traité que de l'Etat ;
- D'autres, plus nombreux, n'ont traité que des organismes et organisations ;
- Le marché a souvent été oublié.

Les candidats ne devaient pas traiter des institutions de façon globale, mais devaient se demander lesquelles peuvent être source (ou pas) de développement et dans quel contexte. Le fait que les droits de propriété soient favorables au développement ne signifie pas que toutes les institutions le sont ! On espérait aussi que les candidats traitent de la stabilité des institutions.

Etant large, le sujet pouvait sembler facile à traiter. Mais il s'est avéré complexe, la principale difficulté résidant dans le choix d'une problématique pertinente, à partir de laquelle il convenait de conduire une argumentation recevable.

Le sujet a toutefois été globalement bien traité et les copies de bonne qualité ont été nombreuses.